

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

G/SPS/GEN/1181
24 juillet 2012

(12-4053)

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

Original: anglais

RENSEIGNEMENTS SUR LES ACTIVITÉS D'ASSISTANCE ET AUTRES ACTIVITÉS LIÉES AUX MESURES SPS ORGANISÉES RÉCEMMENT OU PROCHAINEMENT PAR LE CENTRE DU COMMERCE INTERNATIONAL (ITC) (AVRIL-JUIN 2012)

La communication ci-après, reçue le 9 juillet 2012, est distribuée à la demande de l'ITC.

I. PROJETS

A. CADRE INTÉGRÉ RENFORCÉ (CIR) – COMPÉTITIVITÉ DES SECTEURS ET DIVERSIFICATION DES EXPORTATIONS EN GAMBIE (2012-2015)

1. Le projet, financé par le CIR et approuvé en avril 2012, et dont l'exécution est assurée par l'ITC, a pour objet de donner suite à certaines priorités de développement liées au commerce de la Gambie qui ont été identifiées dans son étude diagnostique sur l'intégration du commerce (EDIC). L'objectif du projet en matière de développement est de réduire la pauvreté au moyen d'activités qui:

- améliorent la compétitivité des secteurs ciblés;
- favorisent la création de débouchés commerciaux sur les marchés nationaux, régionaux et internationaux; et
- génèrent des revenus additionnels et créent des emplois. Le projet s'attache à apporter:

- Un soutien spécifique au secteur agricole en ce qui concerne les noix de cajou, les arachides et le sésame: l'accent sera mis principalement sur la recherche de nouveaux débouchés d'exportation, la diversification des produits, l'augmentation de la valeur ajoutée, l'amélioration de la qualité et le renforcement des institutions d'appui au secteur (composante A).
- Une assistance transversale dans les domaines de l'information sur le commerce (composante B) et du tourisme inclusif (composante C).

2. Le volet du projet relatif à l'amélioration de la qualité portera sur la sécurité sanitaire et la qualité des produits alimentaires et visera les obstacles techniques qui entravent l'accès aux marchés des exportations gambiennes d'arachides, de noix de cajou et de sésame grâce à la mise en œuvre, entre autres, des activités suivantes:

- la mise à niveau des capacités d'essai en laboratoire de l'Institut national de recherche agricole (NARI) et la reconnaissance de cet institut au niveau international (aflatoxines);
- l'élaboration de normes applicables aux arachides, aux noix de cajou et au sésame;

- une offre de formation et la fourniture d'outils en vue d'améliorer le triage des arachides en fonction de leur qualité par des inspecteurs chargés du contrôle de la qualité;
- le renforcement de la sécurité sanitaire des arachides grâce à la mise en œuvre du système HACCP¹ et à la mise en place de conditions préalables comme les BPA² et les BPF³;
- l'élaboration d'un cadre pour l'assurance de la qualité de la noix de cajou et du sésame;
- le renforcement des capacités dont disposent les agriculteurs pour cultiver des arachides, des noix de cajou et du sésame de meilleure qualité et l'amélioration de la productivité grâce aux écoles paysannes de terrain.

B. PÉROU – ACCROISSEMENT DES EXPORTATIONS DANS LE CORRIDOR SEPTENTRIONAL DU PÉROU

3. Le volet du projet relatif à la gestion de la qualité des exportations a pour objectif de renforcer la capacité des institutions liées au commerce (comme Promperu) dans la zone côtière du Pérou de mettre en œuvre leurs programmes visant à accroître la compétitivité des petites entreprises par le respect des prescriptions en matière d'hygiène et de sécurité sanitaire des produits alimentaires sur les marchés internationaux, et de consolider et d'augmenter leurs exportations. Le projet (avril 2012 – mars 2013) aidera les petites et moyennes entreprises à comprendre et à mettre en œuvre les systèmes de sécurité sanitaire des produits alimentaires fondés sur le système HACCP grâce au soutien durable de formateurs/conseillers sélectionnés de la région. Le projet est financé par le centre de prestations Coopération et Développement économiques du Secrétariat d'État suisse à l'économie (SECO). Dans le cadre du projet, une formation sur la mise en œuvre des systèmes de sécurité sanitaire des produits alimentaires conformément au système HACCP a été dispensée, en avril et mai 2012, à dix formateurs/conseillers et représentants de onze entreprises des secteurs agricole et agro-alimentaire de Chiclayo et Piura; une analyse des écarts par rapport au système HACCP a été réalisée dans les entreprises sélectionnées et une feuille de route visant à apporter des améliorations à cet égard a été élaborée. La prochaine mission du consultant national, prévue en août 2012, consistera à poursuivre la formation pratique sur la mise en œuvre du système HACCP destinée aux formateurs/conseillers et aux entreprises.

C. FONDS D'AFFECTION SPÉCIALE DES PAYS-BAS (NTF II) – SÉNÉGAL

4. Ce projet, financé par les Pays-Bas, a pour objectif de mettre en place une chaîne de valeur compétitive et durable pour les exportations vers l'Europe des mangues en provenance de la région des Niayes (Sénégal).

5. Dans le cadre de ce projet, les travaux de l'ITC consacrés à la qualité aident les exportateurs de mangues à accéder au marché de l'UE et à améliorer leur compétitivité. De janvier 2012 à mars 2013, l'ITC aide, avec le concours de l'ASEPEX et d'autres institutions d'appui au commerce, certains producteurs et exportateurs à obtenir la certification GlobalGAP et la certification concernant l'agriculture biologique. Des consultants nationaux ont effectué une analyse diagnostique de trois entreprises et deux groupes d'agriculteurs et fourniront une assistance technique pour la mise en œuvre des prescriptions jusqu'à mars 2013.

¹ Analyse des risques et maîtrise des points critiques.

² Bonnes pratiques agricoles.

³ Bonnes pratiques de fabrication.

6. Un programme de cours de formation et de communication de courte durée est proposé tout au long de la chaîne d'approvisionnement pour aider: les producteurs à prévenir et traiter les infestations de mouches des fruits et à mettre en œuvre de bonnes pratiques agricoles; les exportateurs à se familiariser avec les bonnes pratiques de la chaîne du froid; et les principaux acteurs à mieux comprendre les prescriptions obligatoires et volontaires. Afin de s'assurer de la conformité sanitaire des mangues avec la réglementation de l'UE relative aux limites maximales de résidus (LMR), une série d'analyses des résidus de pesticides sera effectuée par un laboratoire local.

II. AUTRES PROJETS DE L'ITC PRÉSENTANT UN INTÉRÊT PARTICULIER

A. LE COMMERCE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (T4SD)

7. Le site Standards Map de l'ITC permet aux utilisateurs de comparer les normes privées en ce qui concerne, par exemple, les critères sociaux, environnementaux et économiques, le champ d'application géographique et le champ d'application lié aux produits, les politiques relatives à la conformité et les prescriptions en matière de mise en œuvre. Bien que le respect de ces normes ne soit pas juridiquement prescrit par les gouvernements ou les règlements, il pourrait aboutir à l'adoption de pratiques sociales et environnementales plus durables et à une amélioration de la compétitivité des exportateurs.

8. En juin 2012, Standards Map couvrait 75 normes privées élaborées par des organisations non gouvernementales, des entreprises, des groupements multipartites et d'autres entités du secteur privé. Parmi les nouvelles normes publiées sur ce site figurent: SMETA Best Practice Guidance, Electronics Industry Code of Conduct (EICC), International Sustainability & Carbon Certification (ISCC), Primus GFS, TerraChoice et Food Justice Certified. L'équipe étudie dix autres normes, qui seront publiées sur le site Web d'ici à la fin août 2012, notamment: Global Reporting Initiative (GRI), Global Social Compliance Programme (GSCP) et The European Ecolabel. L'équipe T4SD a également publié plusieurs documents au cours des derniers mois, dont une série concernant les incidences des normes privées sur les chaînes de valeur mondiales (partie 1) ainsi que sur les producteurs (partie 2) et l'interaction entre les normes publiques et les normes privées (partie 3). Les trois documents peuvent être consultés à l'adresse suivante: <http://www.standardstmap.org>.

9. L'équipe est également en train d'élaborer, en collaboration avec la plate-forme de l'Initiative pour une agriculture durable (SAI), l'Initiative néerlandaise pour un commerce durable (IDH) et la plate-forme pour la gestion durable des entreprises d'IMD, un guide sur l'approvisionnement durable à l'intention des entreprises. Cet ouvrage exposera les principales questions que les sociétés doivent prendre en considération lorsqu'elles planifieront et mettront en œuvre une stratégie d'approvisionnement durable, l'accent étant mis en particulier sur le développement d'une chaîne d'approvisionnement durable. Le guide, qui contient des exemples des principaux problèmes rencontrés par les entreprises en matière de création de chaînes d'approvisionnement durable, indiquera une série de mesures concrètes et de réponses stratégiques en vue d'aider les entreprises à faire face aux problèmes relatifs à la viabilité de la chaîne d'approvisionnement. Sa publication finale est prévue pour décembre 2012.

10. L'objectif est de faire en sorte que 110 normes environ soient publiées dans leur intégralité sur le site Web d'ici à la fin de 2012. Si vous êtes intéressé par une présentation du site Web en direct ou par un séminaire en ligne, veuillez vous adresser à Joseph Wozniak, Directeur du programme (wozniak@intracen.org).

B. PROJET SUR LES MESURES NON TARIFAIRES

11. Le rapport de l'ITC sur les mesures non tarifaires (Maroc) a été publié et diffusé auprès du public et est à présent disponible sur le site Web de l'ITC à l'adresse suivante: <http://www.intracen.org/maroc-perspectives-des-entreprises-serie-sur-les-mesures-non-tarifaires>.

12. À la demande du Secrétariat de l'OMC et de la Mission de la Barbade à Genève, le programme de l'ITC sur les mesures non tarifaires a été présenté lors d'une séance de réflexion stratégique sur les mesures commerciales non tarifaires tenue à l'OMC, le 10 mai 2012, par les petites économies vulnérables (PEV). Un certain nombre de PEV bénéficient du programme, notamment la Jamaïque, Trinité-et-Tobago et Maurice.

13. L'ITC a également lancé avec succès une enquête sur les mesures non tarifaires dans deux autres pays (Côte d'Ivoire et Guinée) entre mars et juin 2012. Les prochaines enquêtes seront lancées, entre autres, en Indonésie et en Tanzanie.

14. Pour en savoir plus au sujet du projet de l'ITC sur les mesures non tarifaires, veuillez contacter Mme Poonam Mohun, Analyste de marché dans le domaine des mesures non tarifaires, Recherche et analyse de marchés, ITC, Tél.: +41 22 730 02 77 – Fax: +41 22 730 05 77 – Courriel: mohun@intracen.org.

Pour de plus amples renseignements:

Khemraj Ramful, Conseiller principal en gestion de la qualité à l'exportation, ITC
Tél.: +41 22 730 04 87 – Fax: +41 22 730 05 76 – Courriel: ramful@intracen.org

Ludovica Ghizzoni, Conseillère en gestion de la qualité à l'exportation, ITC
Tél.: +41 22 730 06 38 – Fax: +41 22 730 05 76 – Courriel: ghizzoni@intracen.org
Site Web: <http://www.intracen.org/exporters/quality-management/>
Courriel: quality@intracen.org
